



FORUM DE LA DIASPORA IVOIRIENNE

Contributeurs

- Mr Diabaté Djigui Joseph
- Mr Manlan Carl
- Mr Touré Sékou
- Dr Vahard Patrice

Pour l'AF2I, la Diaspora ivoirienne est l'ensemble des ivoiriens ayant quitté le pays pour des raisons diverses mais qui gardent à cœur d'y revenir afin de prendre une part active au développement.

L'AF2I compte dans cette diaspora les fonctionnaires internationaux qui travaillent dans des institutions internationales établies à l'extérieur et à l'intérieur du territoire ivoirien ainsi que tous les cadres supérieurs, les étudiants, les commerçants, les autres travailleurs immigrés.

Notre conception du rôle de la diaspora dans le développement de la Côte d'Ivoire est à plusieurs niveaux :

Par l'investissement : en numéraire ou en nature, de manière direct ou indirect, par la mobilisation prioritaire des ressources domestiques africaines, enfin par l'incitation d'investissements étrangers.

Par le capital humain : en créant un pool de personnes ressources dans le cadre du renforcement des capacités, comme conseillers ou consultants, par des contributions intellectuelles avec des données fiables dans les discussions et débats, pour le transfert de compétences dans des domaines clés du développement et enfin en offrant des opportunités de stage ou d'emploi pour une redynamisation de notre pool de professionnels compétents.

En tant que membres de la diaspora, le rôle de l'AF2I est de veiller au bien-être de nos membres et à travers cet objectif contribuer de façon active au rayonnement de notre pays afin d'attirer les investissements nécessaires à la croissance sociale et économique de notre pays.

Place et positionnement de l'AF2I dans la "diaspora" ivoirienne

L'AF2I se considère comme étant au centre de la diaspora ivoirienne du fait de son organisation, la qualité et diversité de ses membres, sa capacité de mobilisation des cadres et experts de la diaspora et de sa proximité par rapport aux problématiques de développement auxquels notre pays fait face

En effet elle peut contribuer :

- au niveau des institutions nationales (école, universités, et autres) pour des cours, des débats... afin de sensibiliser sur le rôle citoyen que nous pouvons avoir
- sur les meilleures pratiques de financement du développement alternatif, les membres de l'association (barrage de la renaissance financé par le gouvernement éthiopien et la diaspora)
- au transfert de fonds vers la RCI. Les membres ont un revenu assez significatif (salaire et autres sources)

Ainsi l'AF2I peut porter loin la voix de la Diaspora ivoirienne et de la Côte d'Ivoire

Obstacles à lever pour une meilleure contribution de la diaspora ivoirienne au développement de la Côte d'Ivoire

- Un recensement (compendium des compétences) et une actualisation régulière de la Diaspora à travers toutes ses composantes
- Une meilleure synergie entre les différentes associations qui regroupent des membres de cette diaspora
- Un renforcement de la reconnaissance de la contribution de la diaspora au développement économique de la Côte d'Ivoire
- Un cadre d'information régulière entre les Ministères et les associations de la diaspora (Cadre de concertation permanente, i.e; Haute autorité de la Diaspora)
- Renforcement des actions de soutien aux cadres ivoiriens dans les organisations internationales
- Organisation annuelle de forums
- Implication des agences et organisations d'aide au développement

- Une politique volontariste qui favorise les contributions de la diaspora
 - ✓ Facilités douanières et fiscales
 - ✓ Cadres institutionnel (guichet unique) et règlementaire (législation) favorisant le rapatriement d'argent et les investissements par la diaspora
 - ✓ Plus grande prise en compte de la dimension collaboration avec la diaspora dans le cadre des activités des Ambassades et représentations économiques
 - ✓ Promotion de produits d'épargne spécifique ciblant la diaspora
 - ✓ Création d'un fonds d'investissement à capitaux mixtes (abondé par la diaspora et des capitaux locaux publics et privés)
 - ✓ Clarté de la stratégie nationale par rapport à la diaspora
 - ✓ Relais dans les ambassades ivoiriennes par rapport à cette stratégie
 - ✓ Forum de consultations sur les sujets dont les membres de la diaspora peuvent apporter leur expertise et réseau pour une meilleure planification et stratégie.

Plan d'action et mécanismes de mise en œuvre

- Comité Conjoint entre le ministère de l'intégration des étrangers à l'extérieur et les différents entités en charge des programmes d'activité des ivoiriens de la diaspora y compris l'AF2I
- Commission mixte entre le MAE et le Ministère de l'Intégration des ivoiriens de l'extérieur élargie à un ou 2 membres des bureaux exécutifs des Associations s'occupant des ivoiriens de l'étrangers et des fonctionnaires internationaux
- Une conférence annuelle (période des vacances)
- organisation régulière dans les pays d'accueil à forte concentration de la diaspora, d'une conférence des compétences ivoiriennes
- Programme d'activités commun avec suivi périodique des résultats atteints
- Implication de la diaspora dans l'élaboration et la mise en œuvre des programmes nationaux de développement et des stratégies sectorielles en CI

Ces actions devraient être concrètes à compter du deuxième semestre de l'année 2015